



SEMER DES CULTURES FOURRAGÈRES DANS UNE PRAIRIE VIVANTE



Pourquoi sursemencer des espèces prairiales et du méteil fourrager dans des prairies vivantes ?

Les objectifs de ces semis directs dans une prairie vivante sont :

- D'implanter des cultures avec une croissance soutenue en début de printemps pour s'adapter au changement climatique.
- D'augmenter les rendements fourragers des prairies peu productives sans les détruire.
- De limiter le salissement hivernal notamment dans les luzernes, en implantant des cultures d'automne.
- De découper le feutrage racinaire des vieilles prairies et de multiplier les stolons des trèfles blancs.
- De favoriser la porosité et la vie du sol en introduisant des plantes au système racinaire puissant (seigle, vesce, trèfle violet, dactyle et fétuque élevée) qui fourniront du sucre en début de printemps aux micro-organismes du sol.



Photo de gauche : dactyle témoin de 5 ans et à droite partie sursemée en méteil de ferme. GAEC d'Incavanac de Vitrac, avril 2019.

Photo de droite : la même parcelle un mois plus tard à la récolte

Comment sursemmer dans une prairie vivante ?

Choisir des semoirs qui font de la place et de la terre fine. Pour réussir le sursemis dans les prairies vivantes, il faut à minima un disque ouvreur gaufré ou turbo et deux disques semeurs en V pour ouvrir un sillon suffisamment large et créer de la terre fine dans le lit de semences. Le semoir à socs SIMETCH remplit également ces conditions. Lorsque la prairie de départ a un feutrage racinaire important, nous conseillons de rajouter un travail de disques pulvérisateurs (certains semoirs combinent différentes rangées de disques ouvreurs, pulvérisateurs et semeurs).

Pour les éleveurs qui ne disposent pas de tels outils par entreprise ou en Cuma, il est possible de semer directement avec le combiné Herse rotative semoir.

Semer dans un sol suffisamment ré-humidifié et ressuyé. Depuis 2019, la période optimale de semis correspond à la première décennie d'octobre. Avant cette période, les semis ont souffert du sec et à partir de la fin octobre, beaucoup de semences ont pourri en raison d'un excès d'humidité et de froid.

Semer dans une prairie peu productive et peu concurrentielle

Les écarts de rendements sont issus de récoltes de 12 parcelles avec témoin (prairies temporaires de plus de 5 ans ou prairies naturelles très dégradées)

Les rendements moyens des premières coupes de la modalité semis direct étaient supérieurs de + 35 % en 2020 et + 50 % en 2021 par rapport aux témoins.

Les rendements des deuxièmes coupes des modalités semis direct étaient supérieures de + 53 % en 2021 par rapport aux témoins.

Choix des espèces semées :

Comme il s'agit de semer dans un couvert vivant, il faut choisir des espèces agressives : seigle fourrager ou forestier, vesce velue et commune, avoine, ray grass et trèfle violet. Avec des automnes hivers de plus en plus cléments, nous conseillons de rajouter du dactyle, de la fétuque élevée et du trèfle blanc géant.

Voici une proposition de mélange efficace agronomiquement et économiquement, tirée de nos 5 années d'observations :

- Vesce commune (20 kg/ha) ou vesce velue au-dessus de 1000 m d'altitude
- RGA ou RGH : 10 kg/ha
- Trèfle violet : 5 kg /ha
- Trèfle blanc géant : 3 kg/ha

Soit un total de 48 kg/ha pour une dépense de 250 €/ha de semences + 130 €/ha de prestation de semis

Pâturer des prairies-méteil : Il est fortement déconseillé de pâturer les méteils au printemps lorsqu'ils sont riches en vesce, car cette dernière s'est avérée toxique sur les vaches en période de gel et de sécheresse de printemps (concentration en tanin trop élevée)

En revanche, il est possible de faire une pâture légère de la prairie-méteil à l'automne, si la prairie concurrence trop le semis. Pas de fil avant et on ne pâture plus au-delà de fin octobre.

Fertilisation azotée

Avec un coût moyen d'implantation de 350 €/ha (dont 130 €/ha de prestation de semis direct), il est important de valoriser cet investissement par une fertilisation azotée minimale de 60 unités d'azote/ha, majoritairement sous forme de lisier de bovin épandu en février.

Pour en savoir plus :

2 mémoires de fin d'étude

HYPERLINK «<https://extranet-cantal.chambres-agriculture.fr/gestion-de-lexploitation/agriculture-biologique/>»

Mémoires Firmin Chambon chambre d'agriculture du Cantal

HYPERLINK «<https://extranet-cantal.chambres-agriculture.fr/gestion-de-lexploitation/agriculture-biologique/>»

Mémoire Yvan Caçote chambre d'agriculture du Cantal

Votre interlocuteur

Chambre d'agriculture du Cantal,
BP 239, 15002 Aurillac cedex.



04.71.45.55.39.



vincent.vigier@cantal.chambagri.fr

Les références présentées dans ce document sont construites avec le plus grand soin par un réseau de techniciens spécialisés. Il s'agit toutefois de données moyennes fournies à titre indicatif, car elles ne peuvent être transposables exactement au cas particulier que constitue chaque exploitation. N'hésitez pas à faire remonter aux auteurs vos éventuelles remarques si vous estimez nécessaire de faire évoluer ce document.

